

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

RÈGLEMENT (CEE) N° 2299/89 DU CONSEIL

du 24 juillet 1989

instaurant un code de conduite pour l'utilisation de systèmes informatisés de réservation

(JO L 220 du 29.7.1989, p. 1)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 80/2009 du Parlement européen et du Conseil du 14 janvier 2009	L 35	47	4.2.2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1989R2299:19990813:FR:PDF>